



Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction mobilité, emplois, carrières

Adresse : 78, rue de Varenne – 75349 PARIS 07 SP

Note de service

SG/SRH/SDMEC/2016-996

21/12/2016

Date de mise en application : **Immédiate**

Le ministre de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt
à
(cf destinataires)

Objet : Recrutement par concours interne d'un ingénieur des mines

Mots-clés : recrutement, ingénieur des mines

Destinataires

Agents de catégorie A du ministère de l'agriculture de l'agroalimentaire et de la forêt

La note ci-annexée du 16 décembre 2016 du chef du service du conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies précise la procédure de recrutement, par concours interne, d'un ingénieur des mines, au titre de 2017.

*Pour le ministre, et par délégation,
L'adjoint à la sous-directrice mobilité, emplois et carrières*

Patrice CHAZAL



CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ÉCONOMIE
DE L'INDUSTRIE, DE L'ÉNERGIE ET DES TECHNOLOGIES
TÉLÉDOC 333
139, rue de Bercy
75572 PARIS CEDEX 12
TÉLÉPHONE : 01.53.18.24.02
TÉLÉCOPIE : 01.53.18.24.15
marie-solange.tissier@finances.gouv.fr

N° 603

Paris, le 16 DEC. 2016

NOTE

Pour les destinataires in fine
relative au concours interne pour l'accès au corps des ingénieurs des mines

J'ai l'honneur de vous informer que la procédure de recrutement par concours interne d'un ingénieur des mines a été lancée. Nous ouvrons un poste d'ingénieur-élève au titre de l'année 2017. L'arrêté du ministre de l'économie et des finances du 16 décembre 2016 portant ouverture du concours sera publié au Journal officiel dans les jours prochains.

Ce concours s'adresse aux fonctionnaires et aux agents publics de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, ainsi qu'aux candidats en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale, appartenant à un corps ou cadre d'emplois, ou occupant un emploi de catégorie A ou de niveau équivalent. Les candidats doivent avoir accompli en cette qualité au 1^{er} janvier 2017, dans une administration ou un service public, au moins 7 ans de services effectifs dans des fonctions liées aux domaines de compétence du corps.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir diffuser cette information auprès des agents placés sous votre autorité.

**Le Chef du service du Conseil général
de l'économie, de l'industrie, de l'énergie
et des technologies,**



Marie-Solange TISSIER

OUVERTURE D'UN CONCOURS INTERNE POUR LE RECRUTEMENT D'UN INGENIEUR-ELEVE DES MINES

Ce concours s'adresse aux fonctionnaires et aux agents publics de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, ainsi qu'aux candidats en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale, appartenant à un corps ou cadre d'emplois, ou occupant un emploi de catégorie A ou de niveau équivalent. Les candidats doivent avoir accompli en cette qualité au 1^{er} janvier 2017, dans une administration ou un service public, au moins 7 ans de services effectifs dans des fonctions liées aux domaines de compétence du corps.

Les modalités de ce concours, définies à l'arrêté du 15 juin 2016 (publié au J.O. du 23/06/2016), sont consultables à l'adresse :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032749893&fastPos=1&fastReqId=2124277500&categorieLien=cid&oldAction=rechTexte>

- Les candidats admis à concourir sont dans un premier temps sélectionnés par le jury au vu de leur dossier de candidature ; ils passent ensuite les épreuves suivantes :
- 3 épreuves d'admissibilité qui comprennent :
 - la rédaction d'une note de synthèse (4 heures, coefficient 1) ;
 - la production et la soutenance orale d'un mémoire (1 heure, coefficient 2) ;
 - une épreuve de mise en situation professionnelle consistant en une étude de cas de management à partir d'un dossier (2 heures, coefficient 1).
- L'épreuve d'admission qui consiste en un entretien d'une heure avec le jury (coefficient 3).

Les candidatures devront être déposées au plus tard le 3 février 2017. Les candidats sont invités à déposer leur dossier, conformément à l'article 2 de l'arrêté susvisé, auprès du service du Conseil général de l'économie. Le dossier de candidature devra en particulier comprendre une note d'une page proposant un sujet pour le mémoire prévu à l'article 2 de l'arrêté susvisé qui devra être présenté lors des épreuves d'admissibilité.

Le dossier d'inscription destiné aux candidats est disponible sur le site internet du CGE à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/cge/concours>

Afin d'informer plus amplement les éventuels candidats des modalités d'organisation de ce concours, une réunion se tiendra :

**le 10 janvier 2017 de 12h30 à 14h00, bât.Vauban 1^{er} étage, salle 1062 Sud 4
au ministère de l'économie et des finances
139, rue de Bercy – Paris 12^{ème}**

Tout renseignement complémentaire peut en outre être obtenu auprès du service du Conseil général de l'économie (tel : 01.53.18.24.11).

Liste des destinataires :

- M. le Secrétaire général du ministère de l'économie et des finances ;
- M. le Directeur général des entreprises ;
- Mme la Directrice générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes ;
- Mme la Directrice générale des douanes et des droits indirects ;
- M. le Directeur général des finances publiques ;
- Services du Premier ministre :
 - M. le Secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale ;
 - M. le Secrétaire général des affaires européennes ;
- M. le Secrétaire général du ministère des affaires étrangères et du développement international ;
- M. le Secrétaire général du ministère de la justice ;
- M. le Secrétaire général des ministères sociaux (travail, emploi, santé) ;
- M. le Secrétaire général du ministère de l'intérieur ;
- M. le Secrétaire général du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer ;
- M. le Secrétaire général du ministère de la défense ;
- M. le Secrétaire général du ministère de la culture et de la communication ;
- M. le Secrétaire général du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- M. le Secrétaire général du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt ;
- Mme la Secrétaire générale de l'autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;
- M. le Secrétaire général de l'autorité de sûreté nucléaire ;
- M. le Directeur général des services de la commission de régulation de l'énergie ;
- M. le Directeur général du conseil supérieur de l'audiovisuel ;
- M. le Directeur général de l'agence nationale des fréquences ;
- M. le Directeur des cadres dirigeants d'Orange ;
- Mme la Directrice générale adjointe, directrice des ressources humaines du groupe La Poste.